



UN PAYS À FAIRE RÊVER



A
V
R
I
L



2
0
1
4



Sommaire	
- Péréquation au Québec, empoisonnée	2
- La sécurité prime (Pont Champlain)	3
- Ne divisez pas le vote souverainiste	4
- Retour aux sources	5
- Faits divers, naissances, citations	6
- Gouv. souverainiste majoritaire	7
- Suggestion sur la loi de l'Immigration	8
- Ils ne changeront jamais	9
- Description du logo	10

Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

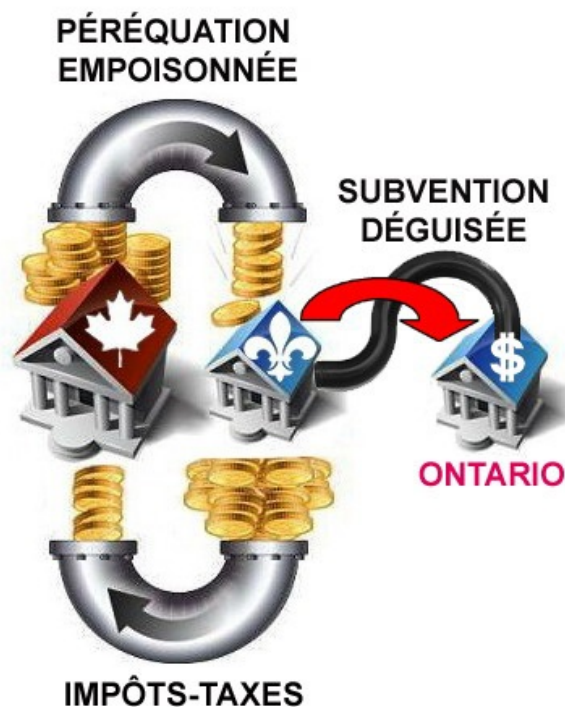
Vol. 13 No. 4

Souveraineté La Solution inc.

La péréquation au Québec est empoisonnée

La péréquation de \$9 milliards que le fédéral dit donner au Québec, c'est notre propre argent qu'il nous redonne. Il faut être réaliste nous lui envoyons, au Fédéral, en impôts annuellement plus de \$50 milliards, et il (le fédéral) vient chercher allègrement annuellement plus de \$35 milliards en points d'impôts (taxes TPS).

Compte tenu que plus de 75% des produits que nous consommons sont faits ou assemblés en Ontario et que nous renouvelons notre flotte de voitures en moyenne à tous les 4 ans. La totalité des voitures est fabriquée et assemblée en Ontario. **Il faut que l'on se le dise que la péréquation qu'Ottawa donne, c'est notre argent et il se donne l'allure d'un sauveur.** C'est au fait une subvention déguisée pour l'Ontario.



Le Prof de l'Ordî

**COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES**
Jean Luc Messier
450-263-1040

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier

Souveraineté La Solution inc.

La sécurité prime (Pont Champlain)

Comme un jugement rendu dans la cause d'un travailleur de la construction qui portait un turban et un contracteur général (MC Engineering), le juge qui entendait cette cause accordait son jugement en faveur du contracteur en disant: "la sécurité prime sur la liberté de religion", c'était en 1975 à Jarvis Ontario.

Le peuple québécois n'est pas inférieur aux ontariens. Notre sécurité est primordiale, c'est la vie ou une mort certaine, advenant un bris du pont qui plongerait plusieurs voitures et ses occupants dans le fleuve. Pour des gens qui vivent à l'extérieur du Québec (Ottawa), ils nous disent que le Pont Champlain sera payant, en sous-entendu (plus payant pour eux). Il ne faut pas oublier que nous leur envoyons plus de \$50 milliards en impôts annuellement et qu'ils viennent chercher allègrement plus de \$35 milliards en points d'impôts (taxes de toutes sortes: cigarettes, alcool, essence, voitures, etc.).

Solution: sécurité oblige et ordonne.

Pour le Pont Champlain, que sa construction débute ce printemps et que l'échéancier ne soit pas plus de trois ans et ceci sans payage; nous ne voulons pas payer deux fois.

Advenant le non vouloir du fédéral, que le Québec construise le pont à sa manière tout en respectant l'échéancier de trois ans, qu'il soit mis en service à la fin de 2018 et que les fonds nécessaires pour la construction soient pris à même les fonds de la Caisse de dépôts et de placements et que l'impôt retenu par un employeur destiné à Ottawa soit acheminé à Québec; ceci par une demande écrite et signée par l'employé.

Québec pour sa part enverrait tous les trois mois à Ottawa un état de compte décrivant le déboursés du pont moins les rentrées d'impôts et ceci jusqu'au paiement final.

Revenu Québec enverrait une lettre à tous les travailleurs, que l'impôt fédéral a été acheminé à Revenu Québec; au début de chaque année ils recevront le montant d'impôt fédéral à ajouter au T4 du fédéral pour fin de rapport d'impôts annuel.

La sécurité des québécois prime et ordonne.

.....
Formulaire

Je vous ordonne que les retenues d'impôts fédéral, que vous retenez à la source de mon salaire, soit acheminées à Revenu Québec en lui signifiant ce montant et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Nom et prénoms du salarié _____
Nom et adresse de l'employeur _____
.....

(Faites parvenir à Revenu Québec une copie du formulaire que vous avez déposé auprès de votre employeur et indiquez clairement votre nom et prénom, adresse complète, téléphone et courriel).

Souveraineté La Solution inc.

Ne divisez pas le vote souverainiste

Que les Québécois et Québécoises se le disent par tous les moyens possibles, des lettres, tracts, pamphlets, réunions publiques avec orateurs ou pas, conférences de presse, courriels à vos contacts etc. Qu'ils ne divisent pas le vote souverainiste. Qu'ils soient solidaires en appuyant massivement un candidat souverainiste (indépendant) d'un parti qui a l'opportunité de nous débarrasser d'un parti fédéraliste. Que l'on se le dise, voter pour soi c'est voter pour la souveraineté (indépendance). Une personne, qui s'abstient de voter, annule son vote ou vote pour un candidat d'un parti qui n'est pas en mesure de nous débarrasser d'un parti fédéraliste, permet à un parti fédéraliste d'être élu, et lègue à toute la génération future la tricherie, l'absence de moralité, le mensonge (demi-vérités), l'infériorité, etc.

Exemple de tricherie parmi tant autres: Le parti Libéral, du Québec (fédéraliste) lors de l'élection générale de 1998 a payé des gens \$10.00 dans le comté d'Anjou pour voter pour eux, (sans doute en prenant les noms de personnes qui n'ont pas voté) et il y a des gens qui ont voté 24 fois. Jean Charest, chef du parti Libéral, 1 ans auparavant disait qu'une partielle coûtait plus de \$500000.00 à elle seule, les gens du comté de Westmont 3 mois après l'élection de 1998 versaient dans les coffres du parti Libéral la somme de plus d'un \$½ million après que la totalité de la population du Québec ait défrayé 50% des dépenses électorales de 1998 du candidat du parti Libéral. Le parti fut amené en court. Un juge deux ans après condamnait un organisateur Libéral du comte d'Anjou à verser \$10000.00 d'amande (libre de penser où est venu l'argent qui a servi pour payer l'amande de l'organisateur, le vieux gagné de ce dernier ou de la caisse du parti Libéral). En plus d'avoir payé 50% de leurs dépenses électorales de 1998. il nous en a coûté une facture juridique de plus de \$297000.00 et une partielle \$500000.00.

Un autre exemple du fédéralisme parmi tant d'autres, cette fois du chef de la confédération lui-même, après le référendum de 1995, le fédéral avec l'organisme Pro Canada dépassèrent le montant autorisé par le DGE du Québec qui avait été au préalable voté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale du Québec. Le DGE Québec avait reçu plusieurs plaintes qui étaient recevables et justifiables, on pourrait dire que le DGE était dans l'eau chaude mais le représentant du fédéral est venu à sa rescource et dit aux Québécois que le représentant de la confédération a le droit de prendre tous les moyens mis à sa disposition pour protéger sa confédération. Tout cela a amené au scandale des commandites et une autre facture juridique de plus de \$500000.00, et il y en coûte plus de \$100000.00 en moyenne par année pour garder une personne en prison et nous avons envoyé plusieurs personnes en prison et tous les Québécois et Québécoises ont payé les factures.

C'est un aperçu de ce qui s'est passé, mais c'est comme ça depuis la conquête de 1759 et à outrance. C'est ça que les gens qui ne vont pas voter, annulent leurs votes ou votent pour un parti qui n'a pas de chance de renverser le parti au pouvoir, par le fait même font payer à eux et au reste de la population du Québec le coût du fédéralisme et lèguent le statu quo à toute la future génération.

Souveraineté La Solution inc.

Retour aux sources

Cette fois nous irons aux urnes seulement dans quatre ans si nous élisons un gouvernement souverainiste péquiste majoritaire.

Le parti Québec Solidaire, faute de faire un gouvernement majoritaire, en divisant le vote à l'élection de 2012, nous a plongé dans une dépense électorale pour un rendez-vous aux urnes dans un avenir de plus ou moins 18 mois. Pour être plus certains d'aller aux urnes, les partis Libéral et la CAQ disaient qu'ils renverseront le gouvernement souverainiste minoritaire en votant Non à son budget annuel. Le parti Libéral, la CAQ, et Québec Solidaire ont fait leur lit, mais contrairement à l'adage, ils ne coucheront pas dedans, mais comble de malheur c'est nous le peuple qui le ferons.

Une élection générale au Québec coûte plusieurs millions de dollars, cette dépense causera des coupures de services à coup sûr, c'est cela un vote pour le parti Libéral, la CAQ ou Québec Solidaire. Faute de voter pour un gouvernement souverainiste péquiste majoritaire, cela se traduira par un retour aux sources.



IMPRESSIONS

- Imprimerie commerciale
- Photocopie en noir, -Numérique couleur
- Assemblage de documents spirale et boudin
- Plastification
- Formule continu
- Faire-part
- Déchiquetage de documents
- Publicité par l'objet:
<http://graphicotech.promocan.com>

450 263-8719
graphicotech@videotron.ca

TOUT SOUS LE MÊME TOIT
318, rue Sud, Cowansville

ENSEIGNES imprimées en couleur directement sur LA SURFACE RIGIDE

- Lettrage de vinyle
- Enseignes, Véhicules, Bannières
- Lettrage de styromousse (foam)
- Produits de plexiglass
- Sérigraphie, -Broderie
- Impression vinyle sur vêtements

450 263-6515
graphicotechsg@videotron.ca

Télé.: 450 263-7227

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

1878

1er avril

Le mineur Jules Créteur met à jour, aux puits Sainte-Barbe des charbonnages de Bernissart, Belgique, un site de fossiles d'Iguanodons, de mégalosaure carnivore, de deux crocodiliens primitifs, de deux espèces de tortues, et d'un amphibien

1882

1er avril

Ouverture du chemin de fer Montréal/Sorel

1939

1er avril

Première liaison régulière en avion entre Montréal et Vancouver

1951

1er avril

Première liaison aérienne canadienne entre Montréal et Paris

1966

1er avril

Inauguration du Planétarium de Montréal

1977

1er avril

Sortie d'un Livre blanc sur l'utilisation de la langue française au Québec

1993

1er avril

Ouverture du Musée du rire à Montréal

1850

3 avril

Abolition de l'esclavage aux USA au nord d'une ligne 36° 30'.

1898

4 avril

Auguste Baron obtient un brevet pour un système de cinéma sonore.

1722

5 avril

Le soir du dimanche de Pâques, le Hollandais Jacob Roggeveen découvre l'île Rapa Nui qu'il baptise naturellement Ile de Pâques.

1795

7 avril

Anders Celsius définit son thermomètre : le 0°C, la température de glaciation de l'eau et 100°C, la température d'ébullition de l'eau.

1682

9 avril

Robert Cavalier de la Salle prend possession de la région qui s'étend sur la vallée du Mississippi et de ses affluents jusqu'aux Rocheuses. Il nomme alors cette région Louisiane, du nom de Louis XIV.

1837

10 avril

Parution du journal "Le Populaire" au Québec.

1948

10 avril

Inauguration de l'Institut de médecine et chirurgie de l'Université de Montréal

1996

10 avril

Céline Dion donne le premier spectacle au nouveau Centre Molson

Ils sont nés

1971

9 avril

Jacques Villeneuve, pilote automobile

1925

10 avril

Lionel Villeneuve, acteur : Mon oncle Antoine, Je t'aime, Y'a pas de problème, Les As,

1942

10 avril

Suzanne Lèvesque, actrice : Pas de vacances pour les idoles, Quentin Durgens, Sol et Gobelet, ...

1958

10 avril

Sophie Faucher, actrice : La Face cachée de la lune, Comment conquérir l'Amérique, Virginie, Le Cœur a ses raisons, ...

1452

15 avril

Leonardo di ser Piero da Vinci, dit Léonard de Vinci, peintre, sculpteur, mathématicien, inventeur, architecte,...

Il est l'auteur de la Joconde, de la vis sans fin, de l'ébauche du parachute, ...

Citations

Le premier des bons ménages est celui qu'on fait avec sa conscience. Albert Einstein

Les hommes sont de drôles d'oiseaux qui se font toujours plumer d'une manière ou d'une autre. André

Souveraineté La Solution inc.

Un gouvernement souverainiste majoritaire

En 1980, le chef de l'Union Nationale, Rodrigue Biron, a joint le parti Québécois de René Lévesque.

Le peuple du Québec verrait d'un bon oeil le parti de François Legault (CAQ) rejoindre les rangs du parti Québécois pour former un gouvernement souverainiste majoritaire. La composition idéale selon les vues logiques du peuple serait après une fusion des deux partis CAQ et Québécois, une course à la chefferie pour donner un gouvernement comprenant:

- Chef du Parti Québécois: Pierre Curzi
- Vice premier ministre: François Gendron
- Ministre des finances: Nicolas Marceau
- Industrie et commerce international: Pierre Karl Péladeau
- Santé: Réjean Hébert
- Éducation: Diane Lamarre, adjoints: Léo Bureau-Blouin, Martine Desjardins
- Environnement: Yves-François Blanchet
- Langue française: Diane De Courcy
- Justice: Bertrand St-Arnaud
- Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne: Bernard Drainville



 **Entretien**
tirc

menuiserie intérieur, extérieur, claboard, bardeaux
d'asphalte, céramique plancher flottant, peinture, etc

Estimation gratuite

Eric Roberge
License : 2269342137 819-350-8287

Souveraineté La Solution inc.

Suggestion sur la loi de l'Immigration du Québec

Le nombre d'immigrants tout confondu, venant de l'extérieur du Québec, devrait être équivalent à un pourcentage de la population des villes, villages, arrondissements, paroisses, etc., selon les critères qui s'imposent tels que le temps, l'obligation, le vote, l'examen, le nombre, et le titre des personnes.

Exemples de critères:

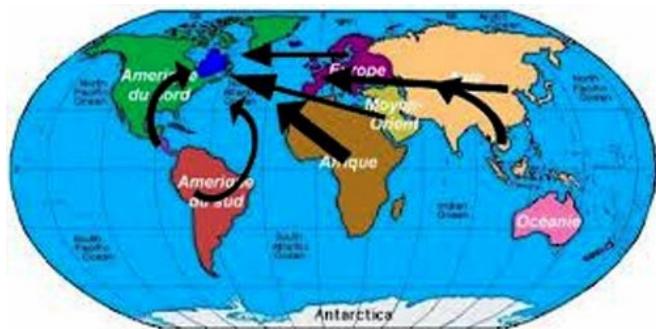
Temps: Temps à demeurer dans la municipalité, ville, village, arrondissement, paroisse, etc.: 3 ans, 1 an après l'examen de français et de citoyenneté réussi.

Obligation: Tout immigrant accepté en sol Québécois devra être inscrit dans une C.O.F.I.T., la fréquenter et suivre des cours de francisation et autre, si nécessaire, recommandés par le ministère de l'immigration. Toute personne entre 18 et 60 ans (si elle n'est pas à l'école linguistique) devra avoir un emploi; ne pas être sur l'aide sociale à l'exception de la mère reconnue officiellement comme la mère des enfants, ou avec plus de 2 personnes à charge, une personne handicapée physique ou intellectuelle ou une personne qui requière une attention spéciale; ou une personne de 60 ans et plus.

Vote National: Que le vote National soit interdit à un immigrant pour 3 ans et 1 an après l'examen National réussi.

Nombre: Le nombre de personnes acceptées comme immigrant, est équivalent à un pourcentage spécifique de la population. Exemple: 1.5 % d'une paroisse de 1000 âmes serait de l'ordre de 15 immigrants, sauf dans le cas où ce dit pourcentage causerait le bris d'une famille. Dans l'éventualité où certaines municipalités, villes, villages, etc., auraient dépassé le pourcentage requis par le ministère de l'immigration, celles-ci jouiraient de ce droit acquis jusqu'au moment où ce pourcentage sera échu; ensuite elles seront désormais assujetties à la loi de l'immigration.

Titre de personne: Un père avec épouse (conjoint féminin) enfants légitimes où à charge, parents du père des enfants incluant les parents du conjoint féminin. Aucun droit d'immigration ne sera donné à toutes gens malades incluant les maladies incurables.



Souveraineté La Solution inc.

Il ne changeront jamais

En votant pour un gouvernement majoritaire péquiste souverainiste, on se donne la chance de changer les septiques endoctrinés par le parti Libéral que l'on sait ne changera jamais, tant que le DGE Québec servira comme courroie de transmission pour Ottawa (capitale du chef des loyalistes de cette confédération) entre ce dernier et le parti Libéral. Tout est permis pour eux (parti Libéral du Québec) ils ne changeront jamais tant qu'ils auront l'absolution du fédéral.

Selon les dires, en 1997, du premier ministre du Canada pour venir en aide à sa courroie de transmission (DGE Québec): "le président de la confédération a le droit de tout prendre les moyens mis à sa disposition pour protéger sa confédération".

Aujourd'hui ne soyez pas surpris des dires du DGE Québec à propos des étudiants anglophones et allophones venus de l'extérieur du Québec qui veulent avoir le droit de vote au Québec. Le principe de base, c'est qu'on ne peut pas empêcher toute personne d'acheter où c'est moins cher.

Les parents de ces étudiants étudiantes ont choisi le Québec parce que c'était moins cher (éducation, logement, etc.). Donc ces étudiants n'ont pas le droit de voter.

Toutes les excuses du DGE Québec ne justifient pas le droit de vote de ces étudiants, mais!



Pages vues sur le blogue : Nation-Unie.org
(820) au 31 mars 2014

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (485)
* **Canada**: (62) de 7 provinces * **Pays**: (273) de 89 pays.

Nombre d'impressions sur le net
pour mars: plus de 402982

Pages vues sur le site: www.souverainetelasolution.com
(892) au 31 mars 2014

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (683)
* **Canada**: (43) de 8 provinces * **Pays**: (166) de 88 pays.

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		Tél., téléc.: 450-293-3562 <input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE		N° DE M.S.N. SI CONNU MUNICIPALITÉ SECTEUR SECT. VOTE	
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM		REMARQUES:	
ADRESSE		APP.			
LOCALITÉ		CODE POSTALE			
TÉL. DOMICILE	TÉL. TRAVAIL	M.S.			
DATE DE NAISSANCE JOUR MOIS ANNÉE	SEXE	1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT 2 <input checked="" type="checkbox"/> X5 L'AN 3 <input type="checkbox"/> MEMBRE <input type="checkbox"/> X10 L'AN	\$	SOVERAINETÉ: LA SOLUTION INC.	
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION		FINANCEMENT <input type="checkbox"/> COMPTANT <input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> NOMBRE <input type="checkbox"/>	\$		
X SIGNATURE DU M.S.N.		FINANCEMENT \$ TOTAL \$	\$	www.souverainetelasolution.com courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca	
SIGNATURE DU SOLICITEUR		COMITÉ	DATE	REÇU NO 341 NO= M.S.N.	
COPIE DU M.S.N.					